



**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 17 JUIN 2024**

- 1. OUVERTURE**
  - 1.1 Mot de la mairesse  
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)  
La mairesse fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2023
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 juin 2024
- 2. ADMINISTRATION**
  - 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 mai 2024 et de la séance extraordinaire du 27 mai 2024
  - 2.2 Avis d'intention – Regroupement d'offices municipaux d'habitation des Laurentides
  - 2.3 Contestation – Procédure judiciaire
  - 2.4 Adhésion au fonds d'assurance des municipalités du Québec
  - 2.5 Acquisition de rue – Emprise du chemin Saint-Germain
- 3. FINANCES ET TRÉSORERIE**

Aucun point
- 4. RESSOURCES HUMAINES**
  - 4.1 Mesure disciplinaire
  - 4.2 Modification temporaire au mécanisme de cotisation REER
  - 4.3 Modification de contrat – Adjointe de direction temporaire
- 5. TRAVAUX PUBLICS**

Aucun point
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
  - 6.1 Adjudication – Travaux de réfection routière des rues du Skieur et Chantovent - PRR-2024
  - 6.2 Octroi de contrat – Étude concernant les eaux parasites dans le secteur des postes de pompage Loup-Garou, Route 117 et Dumouchel
  - 6.3 Recommandation de paiement # 9 – Démolition, construction et aménagement – Chalet du Lac Rond
  - 6.4 Approbation – Plan d'action pour l'élimination des raccords inversés (version 2)
  - 6.5 Octroi de contrat – Services professionnels – Conception pour la réhabilitation du barrage Richer
  - 6.6 Octroi de contrat – Services pré-ingénierie – Scène parc de la Famille
  - 6.7 Autorisation de dépense – Dépassement des coûts – Travaux de prolongement du réseau d'égout – rue de la Colline
- 7. URBANISME**

Demandes de dérogations mineures

  - 7.1 1367, rue des Giroilles
  - 7.2 260, rue des Bosquets
  - 7.3 Lots 2 231 474 et 2 524 809 à 2 524 812 (projetés 6 629 508 à 6 629 527), rue Morin
  - 7.4 118-122, boulevard de Sainte-Adèle
  - 7.5 Lot 6 599 334, rue Rosa-Rose
  - 7.6 Lot 6 599 333, rue Rosa-Rose
  - 7.7 Lot 6 599 317, rue Donalda
  - 7.8 Lot 6 599 342, rue Donalda

- 7.9 Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
  - 1609, boulevard de Sainte-Adèle
  - 1699, chemin du Mont-Gabriel
  - 250, rue Séraphin
  - 1332, boulevard de Sainte-Adèle
  - 400, boulevard de Sainte-Adèle
  - 2685, rue Rolland

7.10 Adoption – Demande PPCMOI – 2105, boul. de Sainte-Adèle (Riopel)

7.11 Premier projet de résolution – Demande PPCMOI – 1600 chemin Pierre-Péladeau

## **8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

8.1 Octroi de contrat – Mise à jour de la politique MADA et famille

8.2 Autorisation pour dépôt de subvention – Projet pour des travaux d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)

8.3 Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds pour la préservation et la mise en valeur des rivières

8.4 Abrogation des *Politique de remboursement des inscriptions* et *Politique révisée de rémunération des chargés de cours pour les activités sportives et culturelles*

8.5 Abrogation de la résolution 2023-023 – Remboursement d'inscriptions à certaines activités de la Ville de Sainte-Adèle

8.6 Adoption – *Politique concernant les programmations du service des loisirs de la culture et de la vie communautaire*

## **9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point

## **10. AVIS DE MOTION**

10.1 Futur règlement 1314-2021-Z-15 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à ajouter un type de matériel autorisé pour les revêtements extérieurs.

10.2 Futur règlement 1314-2021-PU-2 modifiant le *Plan d'urbanisme numéro 1314-2021-PU* visant à modifier la compatibilité des usages

10.3 Futur règlement 1343-1 modifiant le *Règlement 1343 décrétant les tarifs de certains biens, services et activités pour l'exercice financier 2024*

## **11. RÈGLEMENTS**

11.1 Règlement 1315-1 modifiant le *Règlement 1315 sur la gestion contractuelle* – ADOPTION

11.2 Règlement 1333-1 modifiant le *Règlement 1333 concernant les dispositions en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaires* – ADOPTION

11.3 Règlement 1349 décrétant un emprunt de 990 000 \$ pour l'acquisition et installation de deux génératrices pour les postes de suppression Perdreaux I et II – ADOPTION

11.4 Règlement 1350 décrétant un emprunt de 1 200 000 \$ pour les études, plans et devis et les travaux du barrage Paquette sur la rue Latour – ADOPTION

11.5 Second projet de règlement 1314-2021-Z-13 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à apporter des corrections générales et des dispositions particulières pour les zones T3.1-006 et T3.2-006 – ADOPTION

11.6 Second projet de règlement 1314-2021-Z-14 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à modifier le plan de zonage et ajouter une disposition particulière à la nouvelle zone T4.2-006 – ADOPTION

11.7 Règlement 1314-2021-PU-1 modifiant le *Plan d'urbanisme numéro 1314-2021-PU* visant à modifier des secteurs d'affectation – ADOPTION

- 11.8 Projet de règlement 1314-2021-Z-15 modifiant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à ajouter un type de matériel autorisé pour les revêtements extérieurs – ADOPTION
- 11.9 Projet de règlement 1314-2021-PU-2 modifiant le *Plan d'urbanisme numéro 1314-2021-PU* visant à modifier la compatibilité des usages - ADOPTION

## 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1333 :
- a) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 214 141,31 \$ pour la période du 18 au 24 mai 2024.
  - b) Incompressibles – Fonds d'administration – 130 092,96 \$ pour la période du 25 au 31 mai 2024.
  - c) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 061 933,96 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2024.
  - d) Liste des comptes à payer au montant de 1 437 427,42\$ pour le mois d'avril 2024.
  - e) Engagements au montant de 1 163 507,55 \$ pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2024.
- 12.2 Dépôt par la trésorière du rapport financier pour l'année 2023
- 12.3 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'un employé temporaire – Commis à la bibliothèque – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.4 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée contractuelle – Éducatrice spécialisée – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.5 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée – Technicienne comptable (comptes à payer) – Service de la trésorerie
- 12.6 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée (saisonnier) – Préposée à l'accueil – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.7 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'employés (saisonniers) – Préposés aux loisirs et manœuvre – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 12.8 Dépôt – Dépassement de coûts – Contrats d'assurances 2024
- 12.9 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée (saisonnier) – animateur à la Baladèle – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour la période estivale 2024
- 12.10 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'un employé (saisonnier) – Préposé aux loisirs – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour la période estivale 2024
- 12.11 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'une employée (saisonnier) – Animatrice à la Baladèle – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour la période estivale 2024
- 12.12 Procès-verbal de correction résolution 2024-113

### **13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC**

### **14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**

**Règlement 1265, art.22**

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

### **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance

(s) Ariane Bélanger

Mme Ariane Bélanger  
Greffière adjointe